

## Section A : Électeur qui effectue la nomination

|                                                                     |                  |                                                                                                    |             |
|---------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Municipalité<br><b>Ville d'Ottawa</b>                               |                  | <b>Réservé à l'usage interne</b> (apposer vos initiales après vérification de la liste électorale) |             |
| Nom ou n° (le cas échéant) du quartier                              |                  | Numéro de la section de vote (s'il est connu)                                                      |             |
| Électeur qui effectue la nomination<br>Nom de famille ou nom unique |                  | Prénom(s)                                                                                          |             |
| Adresse complète dans cette municipalité                            |                  |                                                                                                    |             |
| Bureau/n°                                                           | Numéro municipal | Nom de la rue                                                                                      |             |
| Municipalité<br><b>Ottawa</b>                                       |                  | Province<br><b>Ontario</b>                                                                         | Code postal |

## Section B : Électeur nommé

|                                                |                  |                                                                                                    |             |
|------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Municipalité<br><b>Ville d'Ottawa</b>          |                  | <b>Réservé à l'usage interne</b> (apposer vos initiales après vérification de la liste électorale) |             |
| Nom ou n° (le cas échéant) du quartier         |                  | Numéro de la section de vote (s'il est connu)                                                      |             |
| Électeur nommé<br>Nom de famille ou nom unique |                  | Prénom(s)                                                                                          |             |
| Adresse complète dans cette municipalité       |                  |                                                                                                    |             |
| Bureau/n°                                      | Numéro municipal | Nom de la rue                                                                                      |             |
| Municipalité<br><b>Ottawa</b>                  |                  | Province<br><b>Ontario</b>                                                                         | Code postal |

Lien entre l'électeur nommé et celui qui effectue la nomination (cocher une seule case)

- Parent (père, mère, grand-père, grand-mère, fils, fille, petit-fils, petite-fille, frère, sœur, conjointe, conjoint)
- Aucun lien de parenté

## Section C : Déclaration de l'électeur qui effectue la nomination

Je soussigné, ayant qualité d'électeur dans la municipalité susmentionnée, nomme par la présente \_\_\_\_\_ (la personne indiquée à la section B), pour qu'il/elle vote en mon nom et, s'il s'agit d'un parent, j'atteste le lien de parenté qui existe entre nous.

Signature de l'électeur qui effectue la nomination

Date (aaaa/mm/jj)

**Remarque :** Il est illégal de signer le présent formulaire de procuration avant que la section B ne soit remplie.

Le nom de l'électeur nommé doit déjà être indiqué au moment où l'électeur qui effectue la nomination signe la déclaration.

## Section D : Déclaration de l'électeur nommé (à remplir en présence du secrétaire ou de la personne désignée, au bureau du secrétaire ou à un autre endroit qu'il désigne)

Je soussigné, ayant qualité d'électeur dans la municipalité susmentionnée, déclare que j'ai été nommé pour voter de bonne foi – et que j'ai reçu la directive de voter ainsi – au nom de l'électeur qui a effectué la nomination, et que je n'ai pas auparavant été nommé pour voter au nom d'une autre personne dont je ne suis pas un parent.

Déclaré devant le secrétaire ou le commissaire

dans le/la Ville d'Ottawa

on (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du secrétaire ou du commissaire, etc.

Signature de l'électeur nommé

## Section E : Certification par le secrétaire

Je certifie par la présente que l'électeur qui effectue la nomination a le droit de voter dans la municipalité, et que l'électeur nommé a qualité d'électeur dans la municipalité et est autorisé à voter au nom de l'électeur qui effectue la nomination.

Signature du secrétaire ou de la personne désignée

Date de la certification (aaaa/mm/jj)

**Remarque :** Le secrétaire peut exiger une preuve d'identité de l'électeur nommé avant de certifier la procuration. Le présent formulaire est un document public et toute personne peut en examiner la copie déposée auprès du secrétaire.

## Section F : Serment de vive voix

Je jure ou déclare solennellement :

- que je suis l'électeur nommé;
- que je vote de bonne foi au nom de l'électeur qui a effectué la nomination;
- que je n'ai pas été nommé auparavant pour voter au nom d'une autre personne dont je ne suis pas un parent.

## Instructions

- Remplir le présent formulaire en double exemplaire.

- Qui peut utiliser ce formulaire?

Toute personne ayant qualité d'électeur peut utiliser le présent formulaire pour nommer une autre personne ayant cette même qualité, dans la même municipalité, pour voter à sa place. La nomination du mandataire peut uniquement avoir lieu lorsqu'il n'est plus possible de retirer les candidatures et lorsque les déclarations de candidature ont toutes été certifiées.

En vertu de l'article 44 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, un électeur peut agir au nom d'une autre personne qui a qualité d'électeur et dont il n'est pas un parent, ou au nom d'une ou de plusieurs personnes qui ont cette même qualité et dont il est un parent. Un électeur qui agit au nom de plusieurs personnes ayant qualité d'électeurs et dont il est un parent doit remplir des formulaires de procuration distincts pour chacune d'entre elles. Le terme « parent » s'entend des personnes suivantes : père, mère, grand-père, grand-mère, fils, fille, petit-fils, petite-fille, frère, sœur, conjointe ou conjoint de l'électeur nommé.

Même si un électeur a le droit de voter dans plus d'une municipalité, il ne peut voter à titre de mandataire qu'au nom d'une seule personne dont il n'est pas un parent.

Le présent formulaire est un document public et toute personne peut en examiner la copie déposée auprès du secrétaire.

- Remplir le formulaire de la façon suivante :

**ÉTAPE 1 :** Remplir les sections A, B et C

Les sections A, B et C exigent que l'électeur qui effectue la nomination s'identifie et identifie le particulier qu'il nomme pour voter en son nom, et qu'il atteste le lien qui existe entre eux.

Le nom de l'électeur nommé doit être indiqué au moment où celui qui effectue la nomination signe la déclaration. Il est illégal de signer le présent formulaire de procuration si la section B n'est pas remplie.

**ÉTAPE 2 :** Présenter les deux exemplaires au secrétaire ou à la personne désignée

L'électeur nommé doit présenter les deux exemplaires du formulaire en personne au secrétaire, au bureau de celui-ci (ou à un autre endroit qu'il désigne), pendant les heures normales de bureau, ou entre midi et 17 h le jour d'un vote par anticipation.

Le secrétaire peut exiger une preuve d'identité de l'électeur nommé (y compris une preuve de citoyenneté) avant de certifier la procuration.

**ÉTAPE 3 :** Apporter l'original du formulaire au bureau de vote

À la suite de la certification, le secrétaire remet l'original du formulaire à l'électeur nommé, lequel l'apporte au bureau de vote pour recevoir le bulletin de vote par procuration.

**ÉTAPE 4 :** Serment de vive voix

Une fois au bureau de vote, la personne doit prêter serment de vive voix pour attester qu'elle est vraiment l'électeur nommé. Elle vote ensuite au nom de l'électeur qu'elle représente.